

Avis n° 1 2024-01-11 validé

Afin de prévenir les risques d'épuisement professionnel, le CSASD-FS 67 demande à l'IA-DASEN que les remplacements à la journée dans le 1^{er} degré soient effectués dans une même école.

Avis n° 2 2024-01-11 validé

Au vu du DGI du 5 décembre puis des 21 fiches SST rédigées depuis le 8 décembre 2023, le CSASD-FS 67 demande à l'IA-DASEN de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels du collège Leclerc comme vous l'impose le code du travail (article L4121-1) et conformément à l'article L4121-3 du même code, de procéder à l'évaluation des risques professionnels. Les membres de la formation spécialisée vous demandent d'établir un plan de prévention et de le leur présenter.

Avis n° 3 2024-01-11 validé

Le CSASD-FS 67 demande à l'IA-DASEN de prendre contact avec la ville de STRASBOURG pour exiger que la grille de l'école de Schwilgué soit rehaussée le plus rapidement possible pour sécuriser l'école. Il demande d'évoquer également avec la ville de Strasbourg les problèmes de manque de locaux en cas d'ouverture de classe et la possibilité d'installer des modulaires. Pour améliorer les conditions de travail des enseignants, le CSASD-FS 67 demande à l'IA-DASEN de prévoir l'ouverture d'une UPE2A à proximité.

Avis n° 4 2024-01-11 validé

Le CSASD-FS 67 demande à procéder à l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les personnels de l'école maternelle Saint Laurent à Bischheim comme le prévoit l'article 73 du décret 2020-1427 du 20 novembre 2020

Avis n° 5 2024-01-11

Au vu du nombre de fiches émanant des gestionnaires parlant de charge de travail excessive et l'ajout de tâches ne relevant pas de leurs missions, le CSASD-FS 67 demande à l'IA-DASEN de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les RPS et l'épuisement professionnel.

Avis n° 6 2024-01-11 validé

Au vu de la charge de travail excessive des missions de prévention, le CSASD-FS 67 réitère sa demande à l'IA-DASEN de recruter un deuxième conseiller de prévention départemental.